Tournoi du RTT ANS

Règlement du TOURNOI du dimanche 19 septembre 2021

Le TT Ans a le plaisir de vous inviter à son tournoi qu’il organise le dimanche 19 septembre 2021.

Il se déroulera dans les installations du club, Complexe François Heine, route militaire 4432 Alleur.

Le tournoi est exclusivement réservé aux personnes affiliées à la FRBTT et se joue suivant les statuts et règlements de la FRBTT.

**Chaque joueur peut participer à maximum 3 séries** parmi la série de son classement, celle directement supérieure, la série « open » et sa série d’âge.

**Attention, le nombre d’inscriptions est limité à 210** !

Horaire des séries :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Messieurs** | |  | **Dames** | |
| 9H00 | E6-E4 et D6-D4 |  |  |  |
| 10H00 | NC |  |  |  |
| 11H00 | E2-E0 et D2-D0 |  | 11h | NC |
| 12H00 | Cadets, juniors, 17-21 ans |  |  |  |
| 13H00 | C6-C4 et minimes-préminimes |  | 13h | D |
| 13H30 | Vétérans |  |  |  |
| 14H00 | C Open |  |  |  |
| 15H30 | C2-C0 |  |  |  |

Les inscriptions seront reçues jusqu’au jeudi 16 septembre 2021, en ligne via le site de l’Aile Francophone à l’adresse

<https://resultats.aftt.be>

ou en cas de problème chez le juge-arbitre André JACQUES (GSM 0477/05.80.17) en mentionnant clairement les nom, prénom, club, classement et séries.

Il sera fait usage de 9 tables. Tous les matches seront joués en trois sets gagnants.

Le joueur perdant est tenu de conserver la balle et de rester à la table pour arbitrer la rencontre suivante. Le gagnant est tenu de rapporter le résultat du match au juge-arbitre et de transmettre la fiche du match suivant à la table désignée.

Le droit d’inscription est fixé à 3 € pour chacune des 2 premières séries et à 1 € pour chacune des 2 suivantes. Le montant est dû, que le joueur participe ou non à la compétition.

Le juge-arbitre prendra toute disposition, mesure ou décision nécessaire pour assurer le bon déroulement du tournoi.

L’équipement des joueurs devra être conforme aux règlements fédéraux. Le port du blanc est strictement interdit. Les chaussures de sport devront être conformes au règlement d’ordre intérieur de la salle.

Des vestiaires séparés seront mis à la disposition des participants et participantes.

Petite restauration sur place,

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d’accident ou de vol.

Secrétariat & informations : Christophe DOUIN (GSM 0493/506497) – douin.christophe@gmail.com